N° 33. SAMEDI 2 AVRIL 1831. IIe ANNÉE.

L'ORGANISATEUR,

GAZETTE DES SAINT-SIMONIENS,

PRIX DE L'ABONNEMENT :
25 fr. pour l'année ;
13 fr. pour six mois,
7 fr. pour trois mois.

Paraît une fois par semaine.

ON S'ABONNE
Au bureau du Journal, rue Monsigny, n° 6, près le passage Choiseul ;
Et chez Éverat, rue du Cadran, n° 16.

Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but : l'amélioration morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Tous les priviléges de la naissance, sans exception, seront abolis.
A chacun selon sa capacité ; à chaque capacité selon ses œuvres.

ENSEIGNEMENT CENTRAL.

SUITE DE LA SÉANCE DU SAMEDI 26 MARS.

Passage de l'ORDRE selon la NAISSANCE à l'ORDRE selon la CAPACITÉ.

OBSTACLE. — L'HÉRÉDITÉ DE FORTUNE.

Vous l'entendez, il y a encore un *privilége de naissance*, et ce privilége c'est l'*hérédité de fortune*. « Quoi donc ! » direz-vous, la révolution n'a-t-elle pas aboli les pri- » viléges ? Tous, tant que nous sommes, avons-nous » demandé autre chose depuis 1789 ? » Hélas ! nous le savons bien, et plusieurs fois nous l'avons répété, l'abolition de tous les priviléges est le véritable but de la révolution de 1789 et de celle de 1830, qui en est la dernière crise ; mais il semble que les hommes de ce temps et les hommes de nos jours, étourdis par les cris qu'ils poussaient contre la *noblesse* et le *clergé*, aient perdu complétement le sentiment des autres *abus* de l'*ancien régime*. Le *tiers-état*, acteur principal dans la révolution française, a vu une *paille* dans l'œil de son prochain, et n'a pas fait attention à la POUTRE qui était dans le sien. Or, aujourd'hui, nous venons au secours de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, qui, elle, ne faisait point partie des ORDRES de l'État ; nous devons, avant tout, montrer comment le *tiers-état* s'est aveuglé, et jusqu'à quel point il s'aveugle encore : car ce TIERS dont on ne prononce plus le nom existe plein de force et de vie, conservant sur la classe la plus nombreuse et la plus pauvre un privilége tout-à-fait analogue à celui de la noblesse. De métamorphose en métamorphose, le tiers-état est devenu propriétaire oisif, affermeur de terres, prêteur de capitaux, éligible, électeur ; il est aujourd'hui

l'*État tout entier*; il gouverne, il administre, il fait les lois, il n'a conservé quelques débris de la féodalité qu'à bon escient, et sous condition rigoureuse : il s'est nommé le PEUPLE SOUVERAIN; comme s'il était PEUPLE, et comme s'il devait demeurer toujours SOUVERAIN!

Vous vous rappelez qu'en 1789, une brochure devenue à jamais célèbre posa, de la manière la plus nette et la plus piquante, la question entre ce qui, pour le moment, devait disparaître et ce qui devait rester de l'ancien régime.

Siéyes demanda : *Qu'est-ce que le tiers?* et répondit : LE TIERS, C'EST TOUTE LA NATION. »

Depuis lors, ce parti ayant acquis la conscience de sa valeur, a cheminé lentement, mais sûrement, vers la toute puissance, à travers les phases diverses de la terreur, du directoire, de l'empire, de la restauration : la révolution de 1830 vient de lui assurer sa conquête.

Mais voici maintenant qu'après avoir vaincu la *noblesse militaire* et le *clergé catholique*, il se trouve face à face avec une classe d'hommes n'ayant pour vivre que leur *travail* et payant fort cher le loyer des *instrumens* de ce travail, placés entre les mains de la bourgeoisie. Cette classe d'hommes, de beaucoup la plus nombreuse, est pauvre, inquiète, mécontente d'un état social où elle est flétrie du nom de *prolétaire*.

En présence du *propriétaire oisif*, le *prolétaire travailleur* se demande à son tour *qu'est-ce que les* TRAVAILLEURS? Et il répond : « Les *travailleurs* sont TOUTE la nation. »

Le *prolétaire travailleur* se trouve donc aujourd'hui, par rapport aux *propriétaires oisifs*, dans la même position que celle où les *propriétaires oisifs*, formant alors la majeure partie du *tiers-état*, ou de la *bourgeoisie*, se trouvaient en 1789, par rapport au *clergé* et à la *noblesse*. Le *tiers-état* rencontrait entre lui et la *noblesse militaire* un privilége de naissance, l'hérédité des TITRES, du *rang*, et des prérogatives humiliantes et onéreuses qui s'y trouvaient attachées. Ce privilége était défendu par le *clergé*, qui, n'ayant plus d'autre sollicitude que la conservation de ses intérêts temporels, avait fait alliance avec la caste militaire. En 1831, l'influence temporelle du clergé est détruite ou presque nulle; les *titres*, les *rangs* et les *droits seigneuriaux* n'ont plus de valeur dans la société, ou du moins l'*égalité devant la loi* et l'*admissibilité à tous les emplois*, sans distinction de *naissance*, sont proclamées et réalisées, tant bien que mal, en *faveur* de la BOURGEOISIE; ce que le tiers-état demandait pour *tous*, il l'a obtenu pour *lui* seul. Il a mis la *noblesse militaire* à son niveau; elle se confond avec lui maintenant pour jouir de la seule distinction profonde *reconnue* dans les diverses classes de la société française. Ces deux ordres ne forment plus qu'une même *caste* : en *faveur* de cette caste, et *contre* la classe la plus nombreuse et la plus pauvre des prolétaires travailleurs, il existe un *privilége de naissance*, l'HÉRÉDITÉ DE FORTUNE.

Les Saint-Simoniens ont mission de faire disparaître ce privilége, le dernier de tous; ils le regardent comme nuisible, oppressif, rétrograde, sous les mêmes rapports que l'hérédité des *titres*, des *rangs* et des *droits seigneuriaux*; ils annoncent que l'état actuel n'est qu'une transition à un ORDRE NOUVEAU, fondé sur une autre base que celle de la *naissance*. — Les *propriétaires* oisifs et les *rentiers* entendant ainsi parler les Saint-Simoniens, se récrient et se regardent entre eux, aussi étonnés que les *nobles* le furent, lorsque les hommes commencèrent à trouver injuste, nuisible, dangereux que l'on pût NAITRE prince, marquis, comte, baron, chevalier, possesseur de fiefs, et à ce titre, administrateur, justicier, chef militaire.

Ceux qui les premiers ont protesté contre la noblesse ont beaucoup parlé avant de se faire entendre; ils ont été méconnus, calomniés, emprisonnés, persécutés, sifflés, honnis; leurs écrits furent brûlés par la main du bourreau et leurs âmes damnées dans tous les prônes. Ils ont persisté, l'humanité a eu son cours et le progrès s'est accompli.

Les Saint-Simoniens venant protester contre la *richesse héréditaire*, parleront, eux aussi, long-temps et beaucoup avant de se faire entendre; et, eu égard à la différence des époques, ils ne seront pas mieux accueillis; peut-être même pourra-t-il leur en arriver pis; car la transformation qu'ils veulent faire subir à l'ordre social est plus intime et plus profonde, elle est RADICALE; ils viennent remplacer ce qui a été détruit de l'ancien régime et RÉGÉNÉRER ce qui subsiste encore. Les Saint-Simoniens persisteront, l'humanité suivra son cours et le progrès s'accomplira.

Si les Saint-Simoniens démontrent que la *propriété héréditaire* doit disparaître pour la même raison que la *noblesse héréditaire*, ils auront gagné la cause de la classe la plus nombreuse des hommes qui gémit dans l'*immoralité*, dans l'*ignorance* et la *misère*.

Si les Saint-Simoniens démontrent que la *propriété héréditaire* est pour la société une base beaucoup moins solide et beaucoup moins *justifiable* encore que la *noblesse héréditaire*, il faudra que tous s'empressent d'arriver à eux et de se ranger sous la bannière de l'ASSOCIATION UNIVERSELLE; tous, oppresseurs ou opprimés, privilégiés ou disgraciés, héritiers de *richesse* ou héritiers de *misère*, tous, se confondant sous une dénomination commune « celle de *travailleurs* » ne se distinguant entre eux que par leur capacité et leurs œuvres.

Or c'est ce qui résultera certainement et évidemment de l'examen que nous allons faire.

Comparaison du privilége d'hérédité de fortune avec le privilége d'hérédité de titre et de rang.

Pourquoi le privilége d'*hériter* du *titre*, du *rang* et des *droits seigneuriaux* a-t-il été aboli?

Parce qu'il constituait au profit d'une certaine classe

très-riche, *très-puissante*, mais TRÈS-PEU NOMBREUSE « les NOBLES » des prérogatives devenues intolérables à une autre classe *moins riche, moins puissante*, mais TRÈS-NOMBREUSE, les BOURGEOIS, formant ce qu'on appelait avant la révolution le TIERS-ÉTAT.

Qui avait *intérêt* à aider les bourgeois dans les efforts qu'ils faisaient pour l'abolition de ce privilége?

Les artistes, les savans, les industriels, toutes les capacités *deshéritées*, puis, avec eux, le *peuple* ou les anciens serfs *gent taillable et corvéable à merci*.

Le jour où tous ces hommes s'entendirent, il y eut un 14 juillet, un 4 août, un 10 août; il y eut une RÉVOLUTION; il y eut une constitution et une déclaration des droits *imprescriptibles* de l'homme : *Liberté*, *égalité devant la loi*.

Le jour où ces hommes cessèrent de s'entendre, par l'incertitude de l'avenir et par le sentiment confus de l'opposition d'intérêt qui, un jour, devait les séparer, il y eut la TERREUR; et par suite le *directoire*, l'*empire*, la *restauration*.

Depuis ils se sont entendus de nouveau contre leurs anciens ennemis, le clergé et la noblesse, et nous avons vu les trois journées de 1830!

Et les voilà qui déjà ne s'entendent plus, et vous ne savez plus, vous, ce qui doit advenir et ce que nous venons vous annoncer!

Quelles critiques a-t-on faites contre ce privilége?

On a dit qu'il était nuisible à l'HUMANITE, à l'ÉTAT, à la FAMILLE.

A l'HUMANITÉ, car tous les hommes sont FRÈRES et naissent ÉGAUX, et les distinctions de rangs, fondées sur la naissance, sont entre eux une cause éternelle de guerre, de lutte et d'oppression.

A l'ÉTAT, car les nobles maintiennent dans la SERVITUDE le plus grand nombre des habitans du sol; et ceux-là cependant accomplissent les travaux les plus utiles. Ce privilége donne à des hommes le droit de gouverner, de commander, de diriger la société, sans aucune condition d'aptitude; et ces hommes-là vivent dans l'oisiveté, entourés d'honneurs et comblés de *richesses* produites par les mains d'autres hommes qui sont *nés* pour les servir.

Les *privilégiés* sont avides, arrogans, incapables, vains. Les *opprimés* vivent dans l'ignorance et la misère, la bassesse et la servilité; ils sont soumis à la torture et aux plus durs châtimens; ils gémissent sous le joug, exploités comme des bêtes de somme, et pour prix d'un travail continuel, obtenant à peine la subsistance.

A la FAMILLE, car chez les *privilégiés* le père exerce un pouvoir despotique; les frères *cadets* sont sacrifiés au frère AÎNÉ, seul héritier du *titre* et du *fief* apanage du titre; les *filles* sont condamnées au célibat, enfermées dans des cloîtres. — De là les haines, la discorde, la jalousie, les procès. Dans la famille des *opprimés*, les droits de l'époux sont méconnus et violés; la corruption et la séduction atteignent la fille du vassal, devenue le jouet et la victime d'un caprice grossier.

Telles furent les *accusations* portées contre la noblesse féodale, en vertu de la *conception* des philosophes du 18e siècle sur la nature et la destination de l'humanité. Dans le délire de la colère, les hommes ne songèrent point aux immenses progrès qui avaient été accomplis sous l'influence de cette institution toute guerrière; ils oubliaient les bienfaits du passé, et ne voyaient que les abus et les désordres du présent, parce que les bienfaits avaient cessé, et que les abus seuls subsistaient encore.

Et cependant la *féodalité* avait pour elle le prestige de l'antiquité; elle était associée à une religion puissante encore dans le cœur des hommes; elle avait produit une littérature originale; son caractère était profondément empreint dans les mœurs, dans les idées, dans les monumens, dans toute la vie sociale. Le renom des ancêtres rejaillissait sur les descendans des nobles familles; le peuple aimait la gloire des armes et les prouesses de la chevalerie. La féodalité enfin était une *institution sociale* régulièrement conçue et établie, arrivée à son *summum* de développement à travers les siècles et au milieu des guerres les plus sanglantes; elle avait ses HÉROS et ses GRANDS HOMMES; elle était fondée sur une HIÉRARCHIE compacte où tous les rangs étaient marqués et respectés jusque dans les nuances les plus délicates.

Aujourd'hui tout a disparu. De l'édifice colossal fondé par Charlemagne, il ne reste plus que ruine et poussière, et le dernier de nos enfans explique comment, à ce changement, l'*humanité*, l'*état*, la *famille* ont beaucoup gagné, et comment les *privilégiés eux-mêmes* doivent bénir le progrès qu'ils ont accompli d'une manière si violente.

Les *privilégiés* de la *noblesse*, il est vrai, sont loin encore d'être édifiés sur ce point; toujours ils ont témoigné la plus vive répugnance à DÉROGER jusqu'à la *bourgeoisie*, malgré tous les progrès des *beaux-arts*, de la *science*, de l'*industrie*, et malgré tous les avantages sociaux obtenus depuis la révolution. La bourgeoisie de son côté ne s'est pas endormie en présence de son irréconciliable ennemie; toujours elle est demeurée vigilante, chatouilleuse, ardente à empiéter, à dominer. La lutte qui a duré depuis 1814 jusqu'à 1830, et qui encore aujourd'hui n'est point apaisée, en fait foi.

Ainsi donc vainement on a proclamé l'*abolition* de la *noblesse*; les *titres*, même dénués de toute valeur *politique* reconnue, n'en ont pas moins exercé une influence *indirecte* très-puissante, surtout dans les relations individuelles. La noblesse a conservé sa morgue, son éclat; elle a encore ses modes, ses usages; la féodalité militaire est vivante parmi nous, et chaque jour les appellations de *prince*, *comte*, *marquis*, *baron*, *chevalier*, retentissent encore à nos oreilles; on en fait fi dans les autres, on les recherche pour soi; on en rit, et, à part quelques républicains *systématiques*,

que les *honnêtes gens* ont nommés hommes à *idées fixes*, tout le monde les respecte.

D'où vient, dans nos mœurs, une pareille contradiction? C'est que la *bourgeoisie de naissance* est à côté de ses anciens maîtres, glorieuse de ses prérogatives, autant que la *noblesse de naissance* qui réclame au moins pour elle le droit de premier occupant; c'est qu'il y a encore des *fiefs* et des *manoirs* avec les *dîmes* et les *redevances*, devenues les *fermages* et les *intérêts;* c'est que les hommes, répétant sans cesse que le *travail* seul est honorable et seul devrait donner droit à la richesse, n'en cherchent pas moins à vivre de leurs *rentes*, c'est-à-dire du *travail d'autrui*, et à jouir d'une opulente *oisiveté;* si toutefois on jouit de l'*oisiveté.*

D'où vient que nous avons aujourd'hui DEUX féodalités bâtardes, au lieu de l'ancienne féodalité militaire *une* et *compacte?* C'est qu'on ne renverse une *aristocratie* que par une autre; c'est que l'aristocratie selon la *naissance*, dont la révolution a voulu la destruction, ne *disparaîtra* jamais, ne fera que se *morceler* et se *diviser* tant que la base d'un nouvel *ordre* SOCIAL, d'un nouvel *ordre* de SUCCESSION ne sera point posée.

Pénétrez-vous bien, Messieurs, d'un principe qui contient en lui toute notre politique et, il faut le dire, toute la politique. Rien ne se détruit dans le monde et dans la société, mais tout se *transforme* progressivement.

Les hommes ont toujours eu une *religion*; ils en auront toujours, car les hommes NAISSENT *liés* à leurs semblables et au monde extérieur, avec le désir de resserrer de plus en plus ce *lien* qui est leur VIE: au lieu d'*abolir* les *croyances religieuses*, cherchons donc la CROYANCE qui est en harmonie avec les désirs *nouveaux* de la société.

Les hommes se sont toujours *distingués* et *classés* les uns par rapport aux autres; il y aura toujours des *rangs* et des *distinctions*, car les hommes NAISSENT *différens* et *inégaux*: au lieu d'abolir les *rangs* et les *distinctions* aristocratiques; cherchons donc une *hiérarchie* nouvelle qui soit véritablement une *aristocratie*, c'est-à-dire un pouvoir dévolu *aux plus dignes*, selon la nouvelle conception de la dignité humaine et sociale que nous portons en nous.

Les hommes ont toujours POSSÉDÉ des biens et joui des fruits du travail moral, scientifique et industriel accompli dans l'association humaine; ils POSSÉDERONT et jouiront toujours de leurs biens, car les hommes NAISSENT avec des *besoins* et des *moyens* qui leur sont *personnels*, qui leur sont PROPRES; au lieu d'*abolir* la PROPRIÉTÉ, cherchons donc de nouveaux *moyens d'acquérir*, un nouveau mode d'*appropriation*, également *accessible* à tous, et conforme aux *besoins* et aux *moyens* de chacun.

Hors de là point de SALUT, point de SOCIÉTÉ, point de LIBERTÉ!

Car toute SOCIÉTÉ suppose la RELIGION, la *hiérarchie* et la *propriété.*

Et il n'y a LIBERTÉ, dans la société, que là où la RELIGION, la *hiérarchie*, la *propriété* sont établies pour l'avantage de *tous* et selon le vœu de *chacun.*

C'est pour vouloir faire consister la société et la liberté dans la *négation* et l'*abolition* de la RELIGION, de la *hiérarchie* et de la *propriété*, que le libéralisme RADICAL ne produira jamais ni la *société nouvelle* ni la *liberté nouvelle.*

C'est pour avoir séparé, pour la *société* et pour la *liberté*, la *religion* de la *hiérarchie* ou la *propriété* de la *religion*, ou la *hiérarchie* de la *propriété*, que le *libéralisme* MODÉRÉ (constitutionnel ou doctrinaire) ne produira jamais que des *contre-façons* de la société ancienne, des *quasi-sociétés*, et ne pourra même pas LIBÉRER les hommes des *entraves* de l'*ancien régime.*

Ainsi se trouve manifesté l'impuissance *organique* et *critique* du libéralisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses nuances. Ne nous lassons pas de le répéter, le libéralisme repose sur une erreur capitale, savoir: qu'on peut détruire ce qu'il nomme les abus, purement et simplement, par une *abolition* en bonne et due forme, votée, décrétée et insérée au Bulletin des lois. Le libéralisme ne veut, il ne sait, il ne peut qu'*abolir;* et là encore il veut, il cherche, il essaie en vain; car l'homme ne parvient d'une manière définitive à *abolir* qu'en *remplaçant*, à *détruire* qu'en *régénérant*, à *délier* qu'en *reliant;* et Dieu lui-même VIT ainsi en nous et hors de nous. Une révolution sociale n'est que la *veille* du progrès, veille terrible et pleine d'orages; le progrès accompli se nomme une RÉORGANISATION, une RÉGÉNÉRATION, une RELIGION.

C'est sur ce principe que toute notre politique est fondée. Pour entrer largement dans la voie que nous voulons suivre en exposant les vues de Saint-Simon sur la *propriété*, cette digression préliminaire était indispensable; reprenons maintenant l'examen du privilége d'*hérédité de fortune.* Il offre, disons-nous, avec moins d'*intensité*, et surtout avec des caractères moins odieux, tous les INCONVÉNIENS du privilége d'hérédité de *nom*, de *titres* et de *droits seigneuriaux*, sans aucun AVANTAGE, si ce n'est de maintenir *provisoirement* les dernières pierres de l'ancien édifice social.

Pourquoi le privilége d'*hérédité de fortune* doit-il être aboli?

Parce qu'il constitue au profit d'une certaine classe *très-riche*, *très-puissante*, mais TRÈS-PEU NOMBREUSE, « les BOURGEOIS, » des prérogatives accablantes pour une autre classe, la *moins riche*, la *moins puissante*, mais la PLUS NOMBREUSE, formant ce qu'on appelle le PEUPLE.

Qui a intérêt à l'abolition de ce privilége?

Tous ceux qui TRAVAILLENT, artistes, savans, industriels; le PEUPLE, en un mot, le peuple dont les plus *grands artistes*, les plus *grands savans*, les plus *grands industriels*, sont les véritables REPRÉSENTANS et les CHEFS NATURELS.

Le jour où ils s'entendront il n'y aura pas *révolution*, il y aura une RELIGION NOUVELLE destinée à donner à tous

les hommes sans exception le BONHEUR sur la TERRE, c'est-à-dire de la *moralité*, des *lumières* et des *richesses*.

Le jour où ils s'entendront il n'y aura plus d'OISIFS, il n'y aura plus *opposition d'intérêts*, il n'y aura plus de GUERRE, il n'y aura plus de CONCURRENCE, il n'y aura plus de PAUVRES ; il y aura ASSOCIATION UNIVRSELLE.

C'est-là ce que SAINT-SIMON est venu *annoncer* au monde, et ce que ses disciples RÉALISERONT.

Quelles critiques peut-on faire contre le privilège d'*hérédité de fortune?*

Il est nuisible à l'HUMANITÉ, à l'ÉTAT et à la FAMILLE, et partant contraire à la RELIGION, à la POLITIQUE et à la MORALE.

Le privilége d'hérédité de fortune est nuisible à l'HUMANITÉ. — JÉSUS a dit : « *Tous les hommes sont frères.* » DONC ils doivent avoir une part *égale* à l'*héritage* commun de la grande famille, aux biens de la terre, domaine patrimonial de l'humanité. Telle est la conséquence *pratique* que l'on pourrait tirer de la conception *chrétienne*, si JÉSUS lui-même n'avait ajouté que son *royaume n'étaitpas de ce monde*, qu'il fallait distinguer la famille selon la *chair* de celle selon l'*esprit*, que les hommes, pour plaire au DIEU *pur esprit*, devaient se borner à instituer sur la terre une FAMILLE SPIRITUELLE, une ÉGLISE UNIVERSELLE, campée dans la *vallée de misères*, en attendant son entrée dans le véritable domaine de l'humanité, le CIEL.

En 1789 l'assemblée constituante a proclamé par l'organe de LAFAYETTE, article premier de la *déclaration des droits* : « *La* NATURE *a fait les hommes* LIBRES et ÉGAUX. » DONC ils ne peuvent pas NAÎTRE avec des moyens INÉGAUX de développer leurs *facultés* ou leur *liberté*; donc ils doivent avoir une part *égale* aux dons de la nature leur MÈRE COMMUNE; donc l'héritage de la *richesse*, qui n'est pas dans la NATURE, doit être aboli. Telle est la conséquence que l'Assemblée constituante aurait dû tirer de la *conception libérale*, si vraiment elle eût compris toute la portée d'une pareille conception, et si la fameuse *déclaration des droits*, soit dans ce premier article lui-même, soit dans tous les articles suivans, ne présentait une série de contradictions. Ce que l'Assemblée constituante et les autres assemblées de la révolution n'avaient ni compris, ni tenté, quelques hommes de cette époque voulurent le réaliser ; et, comme nous l'avons vu, cette tentative a prouvé que la *conception libérale* d'ÉGALITÉ et de LIBERTÉ était *inapplicable*, et qu'elle s'appuyait sur une *fausse théorie* de la *nature humaine*. Elle a prouvé, par contre-coup, l'impossibilité de réaliser la *conception chrétienne* d'ÉGALITÉ et de FRATERNITÉ, dans le sens rigoureux que les protestans veulent lui donner, et dont l'Église catholique a été obligée de s'*écarter* sans cesse, pour exercer une action *politique* sur la société et pour arriver, par là, au but véritable de toute religion.

Ainsi le *privilége d'hérédité de fortune* se trouve en opposition directe avec le précepte fondamental de la *religion chrétienne* et avec celui de la *philosophie libérale* poussée dans ses dernières conséquences; laquelle, au fond, n'est que la *traduction politique* du PROTESTANTISME.

Mais ces deux conceptions sur l'*humanité* et sa *nature* ou sa *destination* sont *fausses* et *inapplicables;* nous ne devons nous en servir que pour montrer comment les hommes se sont toujours approchés de la pierre d'achoppement de toute liberté, sans en avoir encore une vue précise ; et comment de nos jours le sentiment de l'injustice des priviléges de *naissance* est profondément empreint dans tous les cœurs. Voyons donc, à son tour, la conception Saint-Simonienne.

Saint-Simon a dit : « L'HOMME EST NÉ POUR TRAVAILLER. TOUS LES HOMMES SONT ENFANS DE LA MÊME FAMILLE » ; et dans la *famille universelle* il y a des *pères*, des *fils* et des *frères*, c'est-à-dire des *supérieurs*, des *inférieurs* et des *égaux;* et au sein de cette famille universelle il y a des *branches diverses*, c'est-à-dire des *ordres divers* groupés selon la PREDILECTION RÉCIPROQUE des *pères*, des *fils* et des *frères*.

Voilà la RELIGION.

Chacun prendra RANG, dans les divers ordres de la famille universelle, selon sa CAPACITÉ d'amour, d'intelligence et de force. — Voilà la HIÉRARCHIE.

LA TERRE est le PATRIMOINE de la famille humaine; et ce patrimoine, ADMINISTRÉ par le PÈRE de FAMILLE, conservé, cultivé, embelli par le TRAVAIL de TOUS, produira des FRUITS abondans ; et *chacun* POSSEDERA, de ce domaine, le *lot* APPROPRIÉ à sa CAPACITÉ, et *chacun* JOUIRA de la *portion* des FRUITS qui REVIENDRA à ses ŒUVRES. — Voilà la PROPRIÉTÉ.

Il est évident que le *privilége d'hérédité* de *fortune* aussi bien que celui d'*hérédité* de TITRES et de *rang* est incompatible avec la conception Saint-Simonienne ; car les priviléges d'hérédité de *titres*, de *rang*, de *propriété*, tels qu'ils existent aujourd'hui, sont les priviléges de la *famille-caste*. Or dans la FAMILLE UNIVERSELLE soumise à une *loi commune* il n'y a plus de *priviléges*, plus de lois d'*exception*, il n'y a plus de CASTES.

Pour ce qui regarde l'HÉRITAGE, la *prévoyance* de la FAMILLE SOCIALE remplace la *présomption* aveugle et fatale de la *famille-caste*. Le TITRE, le *rang*, la *propriété* se PERPÉTUENT et se TRANSMETTENT dans le sein de la *famille* constituée selon l'ordre de de la CAPACITÉ et non plus selon l'ordre de la NAISSANCE. Le TITRE est l'expression de la *fonction ;* le *rang* est la mesure de la *capacité;* la *propriété* est l'*instrument* du *travail*.

En présence de cette *conception* sur l'*humanité* et sa *nature* ou sa *destination*, tous les priviléges de la *naissance* ou de la *caste* doivent disparaître. Ils répugnent tout-à-fait à la nouvelle sympathie d'association inspirée à l'HUMANITÉ par SAINT-SIMON, parce qu'ils consacrent l'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME.

Le privilége d'hérédité de fortune est nuisible à l'ÉTAT. — Ceux qui NAISSENT *riches*, c'est-à-dire avec des TERRES ou des CAPITAUX, peuvent *vivre* sans *travailler;* ceux qui NAISSENT *pauvres*, c'est-à-dire sans *terres* ni *capitaux*, sont obligés de *travailler* pour *vivre;* et comme pour TRAVAILLER il faut des *outils* ou des *instrumens* de travail, et que nul n'a jamais produit sans *terre* ni *capital*, ceux qui sont *nés pauvres* empruntent, louent, afferment à ceux qui sont *nés riches;* et cet emprunt, cette location, cette ferme, ont pour *conditions* que le *pauvre* qui *travaillera* paiera au *riche* qui ne *travaillera point* une portion *déterminée d'avance* des produits ÉVENTUELS du *capital* ou de la *terre*; et ces *conditions* sont faites, écrites et consignées dans ce qu'on nomme un CONTRAT, une OBLIGATION. Et en vérité, pour qu'un homme s'engage à travailler pour un autre qui ne fait rien, il faut bien qu'il y soit CONTRAINT et OBLIGÉ par le BESOIN; et pour que cet homme tienne son engagement, il faut bien encore qu'il y soit *contraint* et *obligé* par la *loi*, que l'on dit ÉGALE pour tous; par la *force*, qu'on nomme JUSTICE. Voilà pourquoi les habiles *interprètes* de cette loi disent très-bien que toute la législation dite *civile* est résumée dans le traité des CONTRATS et des OBLIGATIONS. Voilà pourquoi, sans doute, ils définissent une obligation: *vinculum juris*, une CHAÎNE... de droit! Et puisqu'ils définissent si bien l'*obligation* et le *contrat*, où donc ont-ils appris la science du *bien* et du *mal*, pour venir nous dire que la *justice* qui fait *exécuter* de pareilles conditions est *ars æqui et boni?* et puisqu'ils sont profonds et sages, et que la jurisprudence est la *connaissance des choses divines et humaines*, *divinarum humanarumque rerum notitia*, comment ne savent-ils pas qu'il n'y a des *obligations* et des *chaînes* qu'entre hommes dont les *intérêts* sont *opposés*, et que les *intérêts* ont été, sont et seront opposés, tant qu'il y aura des hommes *héritiers de richesse*, vivant du travail d'autres hommes *héritiers de misère.* S'ils le savaient, ils ne définiraient point l'*héritier* la *continuation de la personne du défunt*, CONTINUATIO PERSONÆ DEFUNCTI; car ils verraient que les fils des TRAVAILLEURS, *héritiers* des fruits du travail paternel, *continuent* bien mal leurs pères en vivant *oisifs*; ils verraient que leur définition de l'*héritier* n'est bonne que pour une classe de la société (il est vrai la plus nombreuse et en grande majorité); ils verraient que les *héritiers de misère*, les héritiers de misère tout seuls! CONTINUENT la *personne* de leurs *pères;* et alors, au nom de *Dieu* et de l'*humanité*, ils chercheraient dans leur science des choses *divines* et *humaines* le MOYEN que les PERSONNES ne soient pas CONTINUÉES dans un état aussi déplorable.

Mais laissons les légistes.

En raison du privilége de naissance qui subsiste encore parmi nous, l'Etat se trouve divisé en DEUX CLASSES, les *héritiers de richesse* et les *héritiers de misère.* Les *héritiers de richesse* appellent les *héritiers de misère* des PROLÉTAIRES; les *héritiers de misère* ont appelé les *héritiers de richesse* des PROPRIÉTAIRES. Ces noms ne signifient rien. NOUS, nous nommons les *propriétaires* des OISIFS, et les *prolétaires* des TRAVAILLEURS; et nous disons que l'État se compose de ces deux partis; que la révolution est la *lutte* de ces deux partis; que les *oisifs* sont le parti *rétrograde*, qui succombera; que les *travailleurs* sont le parti *progressif*, qui triomphera; que SAINT-SIMON est venu pour qu'il n'y ait ni *vainqueurs* ni *vaincus*, mais pour qu'il y ait des ASSOCIÉS.

Est TRAVAILLEUR quiconque *cherche*, par le seul moyen de son travail PERSONNEL et DIRECT, à obtenir un *titre*, un *rang*, une *propriété*.

Les TRAVAILLEURS sont les artistes, les savans, les industriels, supérieurs et inférieurs, maîtres et ouvriers; et ceux-là vivant de ce qu'ils produisent par leur *moralité*, par leur *intelligence* et par leur *activité*, forment pour nous le VRAI PEUPLE, l'*État.*

Est OISIF quiconque a obtenu ou obtient, en TOUT ou en PARTIE, *directement* ou *indirectement*, par les *intérêts* d'un *capital*, par un *revenu*, par une *rente*, les TITRES, le *rang*, la *fortune* dont il jouit dans la société.

Les OISIFS ne sont bons à rien; il n'y a pas d'autre nom à leur donner que celui d'*oisifs.* On les appelle quelquefois les *gens de bonne famille*, les *gens comme il faut*; ces qualifications peuvent être très-flatteuses pour eux; mais assurément elles n'expriment aucune capacité, aucune valeur sociale.

Celui qui se REPOSE après avoir travaillé n'est pas un *oisif* proprement dit; mais comme il ne peut se reposer qu'en vivant du travail d'autrui, c'est-à-dire de l'*intérêt* de sa fortune, sa position dans la société est encore anormale; et jusqu'au jour où la grande famille donnera à chacun de ses enfans ÉDUCATION, FONCTION et REPOS, le travailleur en *retraite* n'en sera pas moins *exploitant* par rapport au travailleur en *activité*, qui lui paie l'intérêt d'un capital.

Toutefois, le *véritable oisif* est celui qui a HÉRITÉ.

Il y a des hommes qui ne sont ni tout-à-fait TRAVAILLEURS ni tout-à-fait OISIFS. — Ceux-là sont les MIXTES.

Ce sont ceux dont la fortune se compose en partie de loyers de terres ou de capitaux, et en partie des fruits de leur travail. Grâce à Dieu, le nombre en augmente chaque jour, et ce changement progressif est un indice certain que bientôt l'oisiveté aura disparu, et qu'il n'y aura plus qu'*une seule classe*: celle des travailleurs. A certains égards, l'*oisif mixte* est plus dangereux que l'*oisif* proprement dit; parce que dans le systeme actuel de l'industrie un *capital* tout *trouvé* est un immense avantage CONTRE des *concurrens* nés *sans capitaux.*

SAINT-SIMON est venu pour faire cesser l'OISIVETÉ sous toutes ses formes; c'est à ce point de vue que nous nous plaçons pour JUGER l'*héritage* comme question *politique*.

SAINT-SIMON dit aux OISIFS: L'HOMME DOIT TRA-

VAILLER. Votre position dans la société est immorale. Jusqu'ici vous n'avez pu en être responsables, parce qu'il fallait qu'une révélation nouvelle vous la fît apprécier; mais aujourd'hui que cette révélation vous est donnée, il ne vous est plus permis de rester encore dans *l'oisiveté*.

SAINT-SIMON dit aux TRAVAILLEURS : Ne haïssez pas ceux qui *naissent riches* ; les *oisifs* ne sont pas sciemment et volontairement *les frelons de la ruche ;* et si vous souffrez de travailler POUR EUX, ils souffrent beaucoup, EUX, de ne savoir rien faire; unissez-vous pour les guérir du mal qui les ronge et dont ils ignorent la cause.

Oisifs et *travailleurs*, tant que vous formerez DEUX CLASSES DISTINCTES dans la société, il y aura lutte ; oppression d'une part, misère de l'autre.

OISIFS, dans la société d'aujourd'hui vous avez un *intérêt* OPPOSÉ à celui des *travailleurs*, soit comme fonctionnaires salariés par le budjet de l'état, soit comme rentiers, loueurs, prêteurs de capitaux, affermeurs de terres ; et pourtant vous faites les lois, vous les appliquez, vous administrez, vous faites la police, vous GOUVERNEZ enfin par *droit de naissance*!

Par droit *de naissance* vous êtes électeurs, éligibles, jurés, magistrats municipaux, etc. —*Titres*, *rangs*, *fortune*, vous pouvez tout obtenir sans rien faire ou du moins sans travailler long-temps et beaucoup. — Vous n'avez d'action PRODUCTIVE dans la société que celle de *distributeurs des instrumens de travail*, et vous vous trouvez *par hasard* investis de cette fonction, pour l'exercer à votre guise; sans aucune présomption d'aptitude et sans savoir même que vous accomplissez une fonction. Aussi pour ce travail vous avez cherché et trouvé des *serviteurs*. Vous avez des *banquiers* et des *notaires* qui placent vos *fonds* et qui touchent les *revenus* que vos fonds ont *produits* par le travail de l'artiste, du savant, de l'industriel, et que vous CONSOMMEZ, vous, avec d'autres *oisifs*, consommateurs comme vous de la substance des travailleurs.

Par droit de naissance vous êtes vains, arrogans, avides ; et c'est l'oisiveté même qui vous dégrade ainsi!

Oisifs ! jusqu'à quand un pareil scandale!

TRAVAILLEURS, vous avez des *intérêts* OPPOSÉS à ceux des *oisifs*, comme *artistes*, comme *savans*, comme *industriels*, comme maîtres, comme ouvriers, comme fermiers, comme locataires, comme emprunteurs, comme BANQUIERS.

Et cependant, en tant que *travailleurs*, vous n'avez aucun droit politique !

Les lois sont faites et appliquées CONTRE VOUS.

Par *droit* de *naissance*, vous êtes administrés, jugés, gouvernés; par droit de naissance, vous êtes EXPLOITÉS

Titres, *rangs*, *fortune*, vous ne pouvez rien obtenir que par un travail pénible et continuel; et de ce travail vous partagez tous les *bénéfices* avec ceux qui ne partagent point vos *risques*, vos *pertes* et qui, par leur gouvernement, leur administration, leurs douanes, leurs impôts sont ASSOCIÉS contre vous qui êtes *isolés* et qui luttez, même entre vous, par la CONCURRENCE. Aussi presque tous vous êtes misérables, vous vous ruinez, vous faites *banqueroute* ou *faillite* ; vous gagnez à peine de quoi manger, et ceux pour qui vous *travaillez* disent avec bonhomie qu'ils vous FONT VIVRE.— Pauvres travailleurs!

Par droit de naissance vous êtes livrés à l'immoralité, à l'ignorance, à la misère ; et lorsque vous avez commis quelques crimes ou quelques délits, entraînés par des passions que personne n'a dirigées, trompés par une intelligence que personne n'a développée, contraints par la misère, au milieu de laquelle personne ne vous tend la main, on vous JUGE : et l'on vous dit que tous les hommes sont ÉGAUX DEVANT LA LOI, et l'on vous applique cette loi qui *réprime* et *punit* ÉGALEMENT tout le monde, riches comme pauvres, savans comme ignorans, OISIFS comme TRAVAILLEURS, à VOUS qui n'avez pas reçu l'ÉDUCATION qui règle les *désirs* et éclaire l'*esprit*, ni la RICHESSE qui PRÉVIENT les *crimes*, parce qu'elle satisfait les *besoins*, et qui ne donne lieu qu'à un genre de crimes, IMPUNI parce que c'est *crime d'oisif*, je veux dire : le VICE !

Travailleurs jusqu'à quand une telle misère?

Oisifs et *travailleurs* unissez-vous, afin que la loi d'AMOUR, source de *lumières* et de *richesses*, s'accomplisse parmi les hommes! — Les maux qui vous rongent viennent de l'opposition d'intérêts; la barrière qui vous sépare, c'est l'*hérédité de fortune!*

Le privilége de l'hérédité de fortune est nuisible à la FAMILLE.

Le principal avantage de la révolution a été de modifier assez profondément la constitution de la famille *féodale;* ces modifications sont toutes marquées par des changemens dans la *propriété*, dans l'*ordre de succession.* La féodalité avait consacré le partage *inégal* des biens, les droits de *primogéniture*, l'exclusion presque totale des femmes; elle avait assigné selon l'*âge* et le *sexe*, des *titres* et des *rangs* INÉGAUX dans la famille; tous les avantages étaient pour le plus âgé; l'*homme* obtenait sur la *femme* une préférence non contestée, ou plutôt la femme ne comptait pour rien.

La révolution a proclamé le *partage* égal des biens, sans acception d'âge ou de sexe, dans la famille des possesseurs de terres ou de capitaux; les biens ont cessé d'être des *fiefs* pour devenir des *propriétés à fermages*. La révolution a enlevé aux *titres* et aux *rangs*, fondés sur la naissance, toute valeur *directe* dans la société. Elle a beaucoup adouci et tempéré la puissance *paternelle*.

Par la révolution les *familles nobles* sont devenues des *familles bourgeoises*.

Mais dans ces *familles bourgeoises* il y a encore opposition d'*intérêts*, il y a division de *croyances*, division d'*opinions*. La portion DISPONIBLE de l'héritage excite quelquefois des *jalousies* chez les frères et les sœurs, comme elle donne lieu à des *faveurs* de la part du père. Les prérogatives des aînés et des mâles, effacées dans la loi, subsistent encore dans les mœurs, parce qu'une loi qui *efface* sans *écrire* est toujours illusoire. De même pour la *femme*; exclue des fonctions *sociales*, elle ne peut songer à vivre de son travail; la femme est esclave de la *dot*, sous *puissance* de mari, et incapable de contracter sans autorisation. Tous, *pères*, *enfans* et *frères* liés d'un lien purement *individuel*, sans but SOCIAL, placés dans une dépendance rigoureuse les uns des autres, sont exposés aux souffrances morales qui résultent d'une pareille condition d'*association*. La langue même de la *famille bourgeoise* trahit sa dégradation : là, en effet, un *mariage d'argent* se nomme un *bon mariage;* là le mariage se

nomme un *contrat;* là le *lien* qui rattache la vie des enfans à celle des parens est l'ESPÉRANCE de jouir de la fortune après la MORT; *espérance* et *désir*, deux sentimens bien près l'un de l'autre !

Le *père*, dont la puissance est restreinte par la loi, est DESPOTE par la *fortune;* c'est lui qui CLASSE ses fils et leur donne une fonction dans l'état. Et combien de vocations méconnues, contrariées ! et combien de fils *incapables*, *oisifs*, par suite de l'*incapacité* et de l'*oisiveté* du père!

Toutes les plaies de cette guerre domestique sont vives et saignantes dans nos lois.

Procès, *inventaires*, *liquidations*, *partages*, *séparation de corps*, *séparation de biens*, *divorce*, *adultère*! Voilà une partie du vocabulaire de la FAMILLE! et ce vocabulaire est celui de la législation du peuple le plus avancé! et la famille est l'association la plus ancienne et la seule qui de nos jours conserve quelque puissance.

Quant à la famille des *travailleurs*, sa condition présente tous ces maux avec une intensité plus grande.

La *famille féodale* est devenue la *famille bourgeoise*; la *famille* du *serf* est devenue la *famille prolétaire.*

La famille du *serf* était soumise aux caprices du seigneur. En déclarant le *seigneur* et le *serf égaux* devant DIEU et dans l'église, le christianisme avait accompli un grand progrès sur l'*esclavage* antique; mais l'EXPLOITATION était encore bien violente; le *serf* ne pouvait ni *contracter*, ni *posséder*, ni *hériter* en dehors du bon plaisir de son seigneur; sa personne, sa femme, ses enfans, toute sa famille enfin était la *propriété* ou l'*apanage* d'une famille de RACE SUPÉRIEURE.

Aujourd'hui la *famille prolétaire*, transformation de la *famille du serf*, n'est plus soumise directement aux caprices d'un *seigneur;* aujourd'hui, dit-on, il n'y a plus de *seigneurs*. — Le prolétaire et sa famille sont libres et égaux devant la loi; ils peuvent *contracter*, *posséder*, *hériter* de leur propre et plein consentement; mais, avec tous ses *droits*, le prolétaire *né libre* est né sans secours, sans appui, sans ÉDUCATION et sans instrument de travail, s'il est *né* sans *héritage*; et il se trouve, par rapport à la *famille bourgeoise* PROPRIÉTAIRE du sol ou du capital, dans une position analogue au SERVAGE; sa femme, ses enfans, sont exposés à toutes les séductions du vice et à tous les caprices de l'oisif...

Le prolétaire est *esclave* du SALAIRE.

Assassinats, *vols*, *prostitution*, INFANTICIDE, *vagabondage*, *mendicité*, *guillotine*, *bagnes*, *prisons*, *dépôts*, *hospices*, enfans *trouvés*, enfans *perdus*... Encore, encore des mots pour ce terrible vocabulaire de la famille.

La cause de tous ces désordres, c'est l'*hérédité de fortune*, et ce dernier débri des priviléges de naissance maintient encore (il est vrai avec un caractère bien moins oppressif) les trois formes de l'exploitation de l'homme par l'homme, dont la philantrhopie chante l'abolition.

Nous avons la *caste;* car la *fonction* du fils, dans l'ordre social, dépend presque entièrement de la *fortune* de son père; et la fortune c'est le *hasard*, la *fatalité*. FORTUNA, FORS.

Nous avons l'*esclavage*; car l'*oisif*, dépositaire des instrument *indispensables* pour la production, a droit de vie et de mort sur le *travailleur;* il ferme ses ateliers, renvoie ses ouvriers, chasse ses domestiques; et nous savons qu'aujourd'hui encore les hommes meurent de froid et de faim.

Nous avons le *servage*, car le *fermier* est bien *attaché* au sol du *propriétaire*, l'ouvrier *attaché* à l'atelier du maître, le domestique attaché au *service* du bourgeois. La misère aussi n'est-elle pas un VINCULUM JURIS?

Telles sont les *critiques fondamentales* que nous avons à faire sur l'*hérédité de fortune*, en vertu de la *conception religieuse* de SAINT-SIMON. Ces critiques ne sont pas des *accusations*, car nous JUSTIFIONS les priviléges de naissance qui se sont successivement abolis dans le cours du développement de l'humanité. SAINT-SIMON nous a appris à tout *aimer* et à tout *comprendre;* mais à aimer et à comprendre chaque chose en *son temps* et en *son lieu;* il nous a donné le *lien* de tous les faits. Aussi, vous le savez, nous ne venons pas pour combattre les *oisifs* et les *privilégiés*, mais pour les ÉLEVER et les faire grandir; eux aussi doivent profiter du nouveau progrès que l'HUMANITÉ, que l'ÉTAT, que la FAMILLE accompliront à notre voix.

Le privilége du *titre* et du *nom* était bien cher aux hommes; qui de nous en voudrait aujourd'hui? Et pourtant, Messieurs, nous l'avons vu, ce privilége de la *noblesse* avoir pour lui un prestige d'honneur, de gloire et d'ancienneté, qui ne s'attache pas au privilége de l'oisiveté ou de la richesse. Rien de plus étroit, rien de plus mesquin que la vie bourgeoise; elle est devenue proverbiale. L'oisif *déshérité* de *gloire* n'en conçoit point d'autre que celle du passé; cependant au lieu d'aller la chercher dans les batailles, il la demande aux *revues* et aux *parades*, qui sont la guerre de l'*oisiveté*. Quant aux vernis des âges, la bourgeoisie émancipée d'hier n'a d'autre *tradition* que celle de l'*esclavage* et du *servage*, et de celle-là l'homme n'a point encore appris à se faire honneur.

A quoi donc tient-il encore ce privilége d'hérédité de fortune? Messieurs, nous avons à cœur de vous faire sentir toute sa *légitimité* dans l'état actuel des choses.

La propriété est la base de l'ordre social, on ne peut donc passer d'un ordre social à un autre que par un changement dans la constitution de la propriété. Mais nul ne peut légitimement toucher à la pierre angulaire de l'édifice qui s'écroule, avant d'avoir préparé le nouvel abri sous lequel l'humanité doit vivre.

Ne vous étonnez donc pas du respect que les libéraux conservent encore pour la *propriété féodale*, malgré leur *haine* si prononcée entre l'*ancien régime.* Sans vue d'avenir et sans une nouvelle parole religieuse, toute atteinte à la propriété serait le coup mortel d'un état; le libéralisme en a le sentiment, et comprend avec raison son impuissance.

Mais ne vous étonnez pas non plus que les Saint-Simoniens osent, à cet égard, ce qui effraie les libéraux les plus avancés; ne vous étonnez pas qu'ils désirent ce que le monde encore n'a jamais demandé. Nous savons d'où nous venons, où nous allons; nous connaissons la voie douce, certaine, facile, qui conduit au but sans secousse et sans désordre; écoutez-nous et suivez la route que nous vous traçons. Ai-je besoin de dire encore combien le but est sublime, et combien le temps où nous vivons présage de merveilles?

(*La suite au prochain Numéro.*)